CACS Exposition Canine Nationale 2022

Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Dompierre Sur Besbre



Dimanche 11 septembre

« La Roseraie » Expo plein air, sans cages.

Jardin boisé et fleuri au centre-ville de Dompierre sur Besbre

SCC Expo



C.A.C.S Tarifs engagements : page 3 Récompenses : page 4



Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 10 septembre de 10 heures à 16 heures

Trophée Christian Eymar Dauphin: meilleur CACS parmi les rétrievers et les continentaux du 7 ième groupe

JUGES PRESSENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUIVANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES CATALOGUE EN VERSION INFORMATIQUE UNIQUEMENT, TELECHARGEABLE LE JOUR DE L'EXPOSITION

6° groupe

CATALOGUE EN VERSION INFORMATIQUE UNIQU
1° groupe
Bearded Collie, Welsh Corgi, Chien Loup Tchecoslovaque, Komondor,
Mudi, Puli, Pumi, Berger Allemand, Bouvier Australien, Bouvier
des Ardennes, Bouvier des Flandres, Kelpie Australien,
Bergers Belges, Schipperke M KERFRIDEN
Sp Berger Picard M. MORBELLI
Autres races du groupe
Race invitée : Berger des Shetland Confirmation 15 euros
2° groupe
Rottweiler, Dogue Argentin, Terrier Noir Russe, Bouvier Bernois,
Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch,
Grand Bouvier Suisse
Sp Hovawart
Sp Schnauzer, Affenpinschers et Pinschers Mme VEYRIER
Sp Chien de Leonberg
Autros races du graupa
Autres races du groupe
20
3° groupe
Sp Yorkshire Terrier M JOUANCHICOT
Autres races du groupe
4° groupe
Teckels M BONNET
5° groupe
Sp Akita Americain Mme GODIMUS
Sp Chien de Taiwan, chien Thailandais à
Crête Dorsale, Bangkaew de Thaïlande
Eurasier, Laika de Iakoutie, Laika de Siberie Occidentale
Laika de Siberie Orientale, Laika Russo Europeen,
Samoyede Mme GODIMUS
Autres races du groupe M. BERGE (Nor)

7° groupe Sp Braque Slovaque				
Braque d'Auvergne, Braque Hongrois, Chien d'arrêt Portugais,				
Epagneul Bleu de Picardie, de Pont Audemer, Pica	•			
Pudelpointer, Setter anglais, Setter Gordon	Mme GUILBERT JULIEN			
Sp Braque Portugais, Barbus Tchèque				
Sp Braque Allemand à Poil Dur	Mme PARENT			
Autres races du groupe				
8° groupe				
Sp spaniels	M CITERNE			
Autres races du groupe				
9° groupe				
Cavalier King Charles, Epagneul King Charles Epagneul Japonais, Epagneul Pekinois,	M. SALLET			

Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe Mme BODSON

Autres races du groupe M. RUI OLIVEIRA (P)

Bouledogue Français, Griffon Belge, Chien Chinois à crête, Chihuahua, Coton, Boston Terrier et Carlin, Epagneul du Tibet,

 Sp Basset Hound
 M DROUIN

 Beagle, Beagle Harrier
 M DROUIN

 Toutes les races du groupe
 M. GENICHON

Jeune Présentateur : Concours non officiel
Inscription sur place avant 12 heures
Jugement à 14 heures

Date limite des engagements : 10 et 31 août 2022 (deux tarifs)

10° groupe

Engagement sur SCC EXPO: www.sccexpo.fr

Samedi 10 septembre 2022 **SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES** NE DRAHTAARS, BICHON ET PETIT CHIEN LION, BASSET HOUND **RE: AKITA, LEONBERG**

Dimanche 11 septembre 2022

EXPOSITION CACS et concours « Jeunes Présentateurs », CSAU La race invitée est le Berger des Shetland: Inscription gratuite.

A bientôt en Bourbonnais

Alexandre BALZER

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine du Bourbonnais par chèque bancaire ou mandat. Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression de catalogue I

Secrétariat de l'exposition :

Mme Adrienne BISMARA

10 rue de Pourrats

03600 COMMENTRY

Tél.: 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. (à conserver par l'exposant) L'exposition se tiendra à DOMPIERRE SUR BESBRE (Allier), La Roseraie, centre ville.

ARRIVEE et JUGEMENT

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7 h. 30. Début des jugements à partir de 9

LOGEMENT - Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages ; seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

TOILETTAGE —les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le « coup de brosse » de finition est accepté, tout produit permettant de modifier couleur ou texture naturelles du poil est interdit à l'exposition.

SORTIE DES CHIENS et ENTREE du PUBLIC - libres.

SERVICE VETERINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire de service qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : chiens non identifiés (même ceux venant de l'étranger) ou dont la tatouage est illisible, chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau , chiens aveugles ou estropiés , chiens monorchides, cryporchides ou atteints de malformations , chiennes visiblement pleines, en lactation ou accompagnées de leurs petits.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force maieur. indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, la société organisatrice devant couvrir les frais d'organisation

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines

Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues figurant aux classifications établies par la F.C.I.

Seront refusés :

les inscriptions parvenues après a date des engagements, les engagements « au poteau » le jour de l'exposition , toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition , exception fait de la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES : La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint 'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec a classe intermédiaire et a classe travail

CLASSE INTERMEDIAIRE - Pour les chiens ayant entre 15 et 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec es classes ouverte et travail.

CLASSE TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires d'un carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues. Une photocopie sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec a classe intermédiaire et a classe ouverte.

CLASSE CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I et Champions Internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois. Une photocopie de l'homologation sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du

CLASSE JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du

CLASSE BABY ou PUPPY - Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois et de 6 à 9 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formulera seulement une appréciation sur le chien. Elle ne donne pas lieu à classement. Un best in show par classe sera mis en place sur e ring d'honneur. Elle ne donne pas lieu à classement. Un best in show par classe sera mis en place sur e ring d'honneur.

CLASSE VETERAN - Pour les chiens âgés de plus de 8 ans. Classe ne donnant pas droit à l'attribution du

PAIRES - 2 chiens de même race, de même sexe appartenant à un même propriétaire et engagés dans

COUPLE - 2 chiens de même race, de sexe différent appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS - Chiens inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 6 mois, avec son carnet de santé en règle, inscrits au catalogue mais non présentés en jugement ce jour-là.

Lots d'affixe : Classe pouvant être constituée sur place avec des chiens engagés en classe individu de trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, Chiens nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

Lots de reproducteurs : Classe pouvant être constituée sur place avec des chiens engagés en classe individuelle. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants ».

MEUTES - Pour six chiens (Teckels, Terriers ou Chiens Courants) minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille l'engagement. Meutes de Teckels et Fox Terrier : attestation de meute Office du tourisme : http://ot-valdebesbre.com Site internet: http://mairie-dsb.fr

Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'exposition ; ils ne seront pas envoyés REFUS OU EXCLUSIONS

Des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés

Des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : Ceux refusés par le service vétérinaire. Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés. Ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S - Le C.A.C.S ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er « Excellent » en classe intermédiaire, ouverte ou travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS, d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2ième est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la RCACS, celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de Champion National de Standard. Les C.A.C.S ne sont valables qu'après leurs homologations par la S.C.C

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles les inscriptions parvenues après a date des engagements, les engagements « au poteau » le jour de l'exposition , toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception fait de la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivé et être accompagnées d'une caution de 100€, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées.

Les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci , ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice , ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplace un chien engagé par un autre , ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée

RESPONSABILITE - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol. perte, fuite. maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc.... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans 'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe réclamations

PROPHYLAXIE DE LA RAGE :

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDPP) en vigueur.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER :

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité. Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.

COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

Toutes les races seront confirmées.

Age minimum pour la confirmation : 12 moi 1° groupe Sauf : Berger Alld, de Brie et Bouvier des Flandres 6° groupe Sauf Rhode esian Ridgeback 7° groupe Sauf : Schnauzer géant, Dogue Alld, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull Mastiff, Fila, Estrella, Matin 8° groupe Retrievers Napolitain, Montagne et Matin des Pyrénées, St Bernard, Terre Neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, leonberg, Dobermann, Gd Bouvier Suisse, Bouvier bernois, Castro Laboreiro, matin Espagnol, Alentenjo, Montagne Portugais, Rottweiler Spaniels et chiens d'eau 9° groupe Sauf : Epagneul Pékinois et Japonais 12 mois 10° groupe Sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien ario, Podenco Ibicenco, Sauf : Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Car 15 mois Podenco Portugais, Samoyede, Groenland, Akita

15 mois 10 mois 15 mois

12 mois

15 mois 12 mois

Samedi 10 septembre 2022

Confirmation des chiens non présentés à l'expo le dimanche

De 10 heures à 16 heures

Cotisation 2022 ACT du Bourbonnais : 13 euros

Engagement à adresser à Mme BISMARA 10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex Tel : 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

Paiement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées. Remplissez-les en suivant !

Dimanche 11 septembre 2022

Exposition CACS

Dompierre / Besbre

1. Numéro de tatouage ou de p	uce électronique :			16. Chien inscri
2. Race : Couleur			en classe :	
3. Poil: ras, long, dur (rayer les mo	entions inutiles)	Poi	ds : Taille :	Ouverte
4. Nom du chien :	•			Interméd.
5. Numéro de LOF (obligatoire) :				Travail
, , ,				Champion
				Jeune
8. Nom du père :				Puppy
9. Nom de la mère :	Baby			
10. Confirmation: gratuite pour les	Vétéran			
11. Producteur (propriétaire de la n	Ne .			
	rere a ra date de ra same,			concourant
12. Propriétaire :		т		pas Meute
				Meute Couple
13. Adresse complète :				Paire
·				
Attention, il ne vous sera pas	adressé d'accusé de	-	ous recevrez votre carte d'exposant qu	ielques jours avant
		l'exposi	tion.	
Tout engage			glement ne sera pas pris en considérati	
			: chèque bancaire, CCP, Mandat lettre, étrangers	mandat international
DROITS D'ENTREE AU CONCOU		6008 2030 474	9 0600 124 – code BIC : AGRIFRPP868 Pour les inscriptions aux cor	ocours dos :
Tarif dégressif : chiens appartenant au	ı même Avant le	Du 11 au	COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de d	
propriétaire	10 août	31 août	l'autre(s) chien(s) : appartenant à un	
1° chien, catalogue inclus	33 €	38€	1	
2° chien	26€	30€		
3°chien	23 €	29 €		
Par chien supplémentaire		24 €	DACE INIVITEE " Dongon de	as Chatland »
Classes Puppy, Baby et Vétéran	19€	24 €	RACE INVITEE « Berger de	
Chien ne concourant pas (doit accor un chien engagé)	npagner 11€	11€	Engagements gratuits à l'	•
Meute 6 chiens (+9 euros par chier	n suppl.) 54 €	54 €	(Si confirmation : 15 c	<u>euros)</u>
Couple, Paire		10€	ATTESTATION	
Lot d'élevage et reproducteur (enga	agement	10.6	Je déclare sincères et vérifiables les renseignem	
sur place)	10 €	10€	J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es ar pris connaissance. En conséquences, j'exonère spéc	•
10 % de réduction aux adh			Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabil	ités du fait de tous accidents
			(blessure, morsure, vol, maladie) survenus à m Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon	•
2022:			connaissance, au jour de cet engagement, atteint d	e maladies contagieuses et
Classes dans lesquelles le chier	neut être engagé	Sommes	m'engage à ne pas présenter si telles maladies v En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et dé	
		adressées	sanctions du règlement, notamment la disqualifica	
			exclusion de toute manifestation patror	nnée par la SCC
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)				
Travail (attestation SCC, voir au vei	rso)		CHIEN DE DEUXIEME CATI	GORIE
Jeune (de 9 à 18 mois)			Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° se mettre en conformité avec les dispositions de	
Puppy (de 6 à 9 mois) Baby (de 4 à 6 mois) Vétéran (plus de 8 ans)			Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa.	
			Muselière obligatoire sur le site (en dehors de Joindre le Certificat de vaccination antirabie	
Champion de beauté (attestation S	SCC, voir au verso)		18. Fait à :	
Meute			19. Signature du proprié	taire :
Couple et/ou Paire				
Chien ne concourant pas				
Confirmation soule : samedi de 10h	à 16h voir au doc	1	Í	

.....

.....

17. TOTAL:

Engagement sur SCC EXPO: www.sccexpo.fr

Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

Justificatifs SCC

Chien de Défense

- Pour un chien né en **France** ou un **chiot Importé** et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C.o.u. Pl. ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.1 HOMOLOGATION AVANT LE 20 août 2017 joindre impérativement le justificatif SCC.

REPONSE :



COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE: Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.

Récompenses

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent classés

Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.

Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D'ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS »

Récompense aux I.II.III du Best in Show Vétéran

Récompense aux I.II.III du Best in Show Puppy et aux I.II.III du Best in Show Jeune

Récompense aux Meilleurs de Groupe Adultes Récompense au Best des races françaises

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN

Trophée de la ville de Dompierre sur Besbre au Best in Show.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race:		Sexe :	
	Numéro L.O.F. :		
	Code postal :		
ENGAGEMENT: 35 euros (Membre	de la TERRITORIALE carte n° : : 30 €)	à l'ordre de ACT du Bourbo	nnais

CONFIRMATION SANS EXPOSITION: SAMEDI 10 septembre de 10 h à 16 heures.

Retourner l'engagement et le règlement à ACT du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A L'A. C.T DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouvelle mon adhésion Nom:		de la Association Canine Territoriale du Bourbonnais Prénom:
		Tél. :
Je joins la somme de 13 euros, montant de la l'exposition)	a cotisation 20212 à l'ordre de la ACT	du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à
Fait à :	le :	SIGNATURE :